

Le Concours international de Photographie de Nature MontPhoto lance un appel à candidature pour l'attribution de la Bourse MontPhoto -WWF

La Bourse soutient d'une dotation de 6,000 € la création, la réalisation et l'achèvement d'un reportage photographique ayant pour thème un projet de conservation.

LA BOURSE offre au gagnant 6.000 Euros, la production de l'exposition du projet achevé, la publication de celui-ci dans le livre « Inspiré par la Nature », l'invitation du gagnant au Montphoto FEST, y compris une présentation publique du projet dans le cadre du festival et lors de l'inauguration de l'exposition.

PARTICIPATION

Le concours pour l'attribution de la Bourse est ouvert aux photographes adultes de toute nationalité, professionnels ou amateurs. Sont exclus les membres de l'organisation, les sponsors, les collaborateurs, ainsi que leurs familles.

LE PROJET

Pour participer il faut envoyer une ensemble de 6 à 10 images sur un même thème présentant un projet de reportage photographique répondant aux critères et exigences techniques décrits dans le présent règlement, en y joignant le formulaire d'inscription dûment rempli. Au cas où vous ne l'avez pas commencé le projet, et ne pas avoir des photos de lui, l'auteur peut envoyer des informations à d'autres projets de conservation photographique déjà réalisés, en suivant les instructions sur le web.

L'auteur retenu, une fois son projet achevé, enverra des fichiers définitifs (qui peuvent être différents des fichiers envoyés lors de l'enregistrement) dans les conditions décrites dans le règlement afin de constituer une exposition comprenant jusqu'à 20 images.

LE SUJET

Le sujet est libre, pour autant qu'il s'agisse d'un projet de conservation, ce terme recouvrant toute activité dont le but principale est de protéger l'avenir de la nature, de l'environnement ou, plus précisément, de certaines de ses parties: la flore et la faune, la biodiversité, différents écosystèmes, des paysages, etc.

LE JURY

Il sera composé d'une équipe de professionnels prestigieux appartenant au monde de la photographie de nature, du journalisme et de la conservation. Il ne sera pas nécessairement le même que le jury du concours MontPhoto 2017.

Parmi les projets présentés, le jury sélectionnera un seul et unique gagnant.

CRITÈRES DE JUGEMENT: la qualité graphique du projet et l'intérêt documentaire du projet.

FRAIS D'INSCRIPTION: La participation à la Bourse MontPhoto -WWF n'implique aucun frais autre que l'inscription au concours MontPhoto. Les frais d'inscription au concours MontPhoto 2016 sont de 20 Euros, payables en ligne via PayPal ou par carte de crédit.

CALENDRIER

- Clôture de l'appel à candidature: 30 Avril 2017
- Annonce (confidentielle) du résultat au gagnant: 30 Juin 2017
- Planning: Le projet doit être terminé et soumis avant le 30 Juin 2018
- Décision du Jury: L'identité du gagnant sera dévoilée officiellement le 7 Octobre, 2017, lors de la cérémonie de remise des prix du concours MontPhoto, à Lloret de Mar.
- Le projet achevé sera présenté en avant-première en octobre 2018, lors de la 22e édition du Festival MontPhoto, à Lloret de Mar, sous forme d'exposition.

INSCRIPTION ET FORMAT

Pour être vous présenter à la Bourse MontPhoto-WWF, vous devez:

1. Vous connecter à www.montphoto.com ;
2. Acquitter les frais d'inscription au concours MontPhoto 2017;
3. Remplir le formulaire d'inscription en ligne. L'organisation pourra demander des informations complémentaires à tout moment de la sélection.
4. Charger en ligne 6 à 10 photographies représentant votre projet. Les images doivent être au format JPEG, espace colorimétrique sRGB avec profil intégré. Leur taille doit être de 1 920 pixels dans la plus grande dimension et les fichiers RAW correspondants doivent tous être disponibles. Au cas où vous ne l'avez pas commencé le projet, et ne pas avoir des photos de lui, l'auteur peut envoyer des informations à d'autres projets de conservation photographique déjà réalisés, en suivant les instructions sur le web.

CONTRAINTES

Le projet doit être nouveau. Est considéré comme nouveau tout sujet n'ayant précédemment fait l'objet d'aucune présentation ou publication, quel que soit le support, et n'ayant reçu aucun prix. Il ne doit pas avoir été publié dans les médias, que ce soit en totalité ou en partie, en tant que projet. Cependant, il est admis que quelques unes de ses images puissent avoir été publiées séparément.

Aucun projet achevé n'est accepté. Sont admis ceux qui sont en phase de création, indépendamment de la date du début de celle-ci. En outre, sont admis les travaux qui ont été publiés à des fins d'auto-promotion sur le site de l'auteur à l'exclusion de tout autre media.

Seuls sont acceptés les projets portant sur des éléments en relation avec la **nature** et, plus particulièrement, à sa **conservation**. Tout projet dont le sujet principal est différent sera exclus.

Les contraintes techniques des images présentées dans le contexte de la Bourse, sont celles décrites dans le règlement du concours de Photographie de Nature MontPhoto 2017.

Nous vous rappelons que les fichiers RAW de toutes les images présentées sont indispensables, tout comme les fichiers des images permettant l'exposition du projet. Ces derniers doivent impérativement avoir une taille d'au moins 8MP pour l'impression.

LE PROJET PRIMÉ

Le jury sélectionnera parmi les projets présentés un seul et unique gagnant. L'auteur du projet gagnant sera informé confidentiellement dès le 30 Juin 2017.

Le reportage retenu sera annoncé lors de la 21e édition de MontPhoto FEST.

Le projet sera présenté en avant-première lors de l'édition 22 MontPhoto FEST 2018 à Lloret de Mar, avec une conférence par son auteur, et une exposition organisée par l'organisation et le projet sera inclus dans le livre « Inspiré par la Nature ».

La Bourse est composé de deux dotations de 3,000 euros. La première sera remis le 7 Octobre, 2017, lors du gala de remise des prix MontPhoto, et la seconde le 30 Juin, 2018.

Une fois la Bourse affectée, récipiendaire s'engage à remettre les éléments dans les temps et les conditions énoncées dans le présent règlement. Le non-respect de ces condition entraînera l'interruption de la Bourse.

DIRECTION BOURSE MONTPHOTO – WWF

Monica Busquets.

Vous pouvez envoyer vos questions à l'adresse email suivante : monica@montphoto.com

ASPECTS JURIDIQUES

Les participants déclarent être les auteurs de chacune des oeuvre soumises dans le cadre de leur projet et en détenir tous les droits.

Si une personnes est reconnaissables ou identifiables sur une image, l'auteur doit en avoir obtenu l'autorisation expresse ou le consentement, et doit joindre l'autorisation de transfert de droits à l'image correspondante. MontPhoto ne pourra être tenu responsable d'une quelconque réclamation adressée à l'auteur, laquelle peut éventuellement entraîner la disqualification de la photographie concernée.

Les images du projet sélectionné, ainsi que celles constituant l'exposition du projet réalisé pourront être reproduites dans des livres, catalogues, affiches ou sur tout support physique ou numérique, ou transmises aux rédactions de journaux ou magazines dans le but de promouvoir et faire connaître MontPhoto et la Bourse MontPhoto-WWF, en citant toujours le nom de l'auteur, lequel cède à cette fin, sans contrepartie, ses droits de reproduction à l'organisation du concours. Cette cession est non-exclusive mais s'étend à tout retraitage.

L'organisation s'engage à traiter les données personnelles des participants avec la plus grande confidentialité conformément à la Loi Organique espagnole 15/1999 sur la protection des données (LOPD).

La réponse au présent appel à concourir implique l'acceptation du présent règlement. L'organisation se réserve le droit de résoudre au mieux les situation non couverte par celui-ci.

La présente traduction a été réalisé pour rendre service aux participants de langue française mais ne possède aucune valeur légale. En cas de différent, seul vaut l'original en langue espagnole.